

## INFIRMIERE (H/F)

### Synthèse de l'offre

<b>Employeur :</b>	CIAS de la CTE COM. Orne Lorraine Confluences Espace gilbert schwartz - entree b - 5 rue clement humbert 54802Jarny
<b>Grade :</b>	Infirmier de classe normale
<b>Référence :</b>	O05420032088
<b>Date de dépôt de l'offre :</b>	05/06/2020
<b>Type d'emploi :</b>	Emploi permanent
<b>Temps de travail :</b>	Non Complet
<b>Durée :</b>	17h30
<b>Nombre de postes :</b>	1
<b>Poste à pourvoir le :</b>	Dès que possible
<b>Date limite de candidature :</b>	04/08/2020
<b>Service d'affectation :</b>	SSIAD

### Lieu de travail :

<b>Lieu de travail :</b>	Espace Gilbert Schwartz - entree b - 5 rue clement humbert 54802 Jarny
--------------------------	---

### Détails de l'offre

<b>Grade(s) :</b>	Infirmier de classe normale
<b>Famille de métier :</b>	Santé
<b>Métier(s) :</b>	Infirmière / Infirmier

#### **Descriptif de l'emploi :**

La Communauté de Communes Orne Lorraine Confluences recrute un(e) infirmier(ère) pour son Service de Soins Infirmiers A Domicile.

#### **Profil demandé :**

- Diplôme d'Etat d'Infirmière indispensable
- Capacités à encadrer une équipe d'aides soignantes

#### **Mission :**

Les missions qui vous seront confiées sont les suivantes:

- Admission et suivi usagers (visite à domicile, dossier soins, coordination...)
- Evaluation de suivi à domicile, des usagers et des soignants
- Encadrement de l'équipe soignante
- Réactualisation des plans de soins et projets personnalisés des usagers
- Saisie et contrôle des soins IDE libéraux
- Elaboration du planning du personnel soignant
- Remplacement sur absences de l'infirmière coordinatrice, responsable du service.

**Contact et informations complémentaires :** Merci de bien vouloir adresser vos candidatures à Sylvie OGORZALY.

**Téléphone collectivité :** 03 82 22 04 20

**Adresse e-mail :** sylvie.ogorzaly@olc54.fr

**Travailleurs handicapés :**

Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la Loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant. Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.